



Avril 2016

## Dans ce numéro :

- 1 Edito
- 2 Comité technique local du 10/03/2016
- 4 Comité technique local du 10/03/2016
- 5 Compte rendu du CDAS du 29 mars 2016.  
Billets d'humeur.
- 6 C'est à lire....



**NE RESTEZ PAS ISOLÉS !**



Syndiquez vous à la CGT  
Finances Publiques

## Mobilisés jusqu'au retrait !

Les mobilisations des salarié-es, des étudiant-es et des lycéen-nes contre le projet de loi travail ne faiblissent pas.

Face à l'entêtement du gouvernement à maintenir son projet, la détermination reste intacte et soutenue massivement par l'opinion publique.

Les organisations syndicales réaffirment fermement leurs revendications de retrait de ce projet de régression sociale et la nécessité d'obtenir de nouveaux droits.

Ce projet est irrespectueux des droits, conditions de travail et de vie des générations actuelles et à venir. La flexibilité et la précarité n'ont jamais été facteur de progrès et d'emploi.

Dans un contexte de hausse du chômage et d'explosion de la précarité, ce texte va favoriser le dumping encore plus la mise en salariés, des entreprises une même branche. travail pour chaque en aucun cas des emplois relance économique et



Alors que le gouver- du travail en faisant salarié-es, le parallèle Parcours Professionnel (PPCR) au niveau Fonction Publique qui remet en cause notre statut général et nos statuts particuliers (mobilité forcée, développement des statuts interministériels, etc...) et le RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire) qui va introduire des parts indemnitaires variables selon la fonction et les résultats professionnels.

La mobilisation doit unifier toutes les catégories sociales et professionnelles, toutes celles et tous ceux qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et exigent des mesures de progrès social. Le gouvernement doit répondre et retirer son projet de loi!

**Déterminées et conscientes de leurs responsabilités, les organisations syndicales appellent à une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et de manifestations le 28 avril 2016.**

# COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 10/03/2016

Ce CTL avait à l'ordre du jour :

- Le projet de fermeture des 5 trésoreries
- Le projet d'ajustement des périmètres entre les SIP et SIE de Corbeil et d'Evry
- Le projet de fusion des RAN de Corbeil et d'Evry
- Notification (ou avenant) de consignes pour les gardiens de Massy, Direction et Corbeil
- Bilan de l'expérimentation de la fermeture des services au public les mardis après-midi
- Bilan des transferts de charge engendrés par la fermeture de la caisse de la direction
- Expérimentation de caisse sans numéraire à Longjumeau
- Campagne des avis des particuliers en 2015

*La CGT Finances Publiques a lu une déclaration liminaire que vous retrouvez sur le site local : <http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>*

*Sur les points à l'ordre du jour :*

## > Le projet de fermeture des 5 trésoreries : Athis-Mons, Menecy, Ris-Orangis, Les Ulis, Villemoisson, au 01/01/2017 : pour avis du CTL

### 1 - ATHIS-MONS

Sur 10 emplois implantés, transfert théorique du SPL (1B+3C) à Savigny et du recouvrement (4B) au SIP de Juvisy.

### 2 - MENECY

Sur 8 emplois implantés, transfert théorique du SPL (2B+1C) à La Ferté-Alais et du recouvrement (2B + 1C) à Corbeil Sud, en attendant le SIP comptable.

### 3 - RIS-ORANGIS

Sur 7 emplois implantés, transfert théorique du SPL (1B+1C) à Evry Municipale et du recouvrement (1B + 2C) au SIP d'Evry.

### 4 - LES ULIS

Sur 7 emplois implantés, transfert théorique du SPL (2B+1C) à Orsay et du recouvrement (1B + 1C) au SIP de Massy Sud.

### 5 - VILLEMOSSE

Sur 5 emplois implantés, transfert théorique du SPL (2B) à Ste Geneviève des Bois et du recouvrement (1B + 1C) au SIP de Juvisy.

L'argument de la direction est toujours le même : postes devenus trop petits, difficultés de gestion

des missions et aussi pour les agents....

**Nous avons rappelé que si les postes sont devenus trop petits, c'est bien parce que la direction a supprimé des emplois ! C'est le maillage territorial de la DGFIP qui disparaît, avec nos emplois et le service public rendu à l'usager.**

Par ailleurs, la direction indique qu'il s'agit d'emplois qui "ont vocation" à être transférés : la théorie ne rejoignant pas la pratique, puisque sur chaque poste, nombre d'emplois auront "disparu" en route : du fait des mutations, concours et départs en retraite non remplacés, et des suppressions d'emplois à venir (comme pour les dernières fermetures, cf "l'Étincelle" de janvier) : **toujours moins d'agents pour le même travail !**

Les A et A+ encadrants devront être réaffectés, par le biais de mutation locale voire nationale pour les A+, et redéployés pour les A. Nous avons souligné leur inquiétude à ne pas savoir ce qu'ils vont devenir.

Enfin, nous avons demandé que la direction informe les agents des règles en matière de priorité (périmètre des agents prioritaires en fonction de leur mission, SPL ou Impôts) et de prime de mobilité.

Dénonçant le fait que ces restructurations n'ont pas été présentées à l'ordre du jour du dernier CHSCT, à la question des conditions de travail des agents transférés, la directrice estime que ça pourra être vu... plus tard ! *Ou la théorie du « Marche ou crève » appliquée : mépris des agents, de leurs conditions de travail, mépris des redevables... voilà l'image que renvoie notre direction et notre administration !*

**Vote « contre » de tous les élus au CTL.**

## > Le projet d'ajustement des périmètres entre les SIP et SIE de Corbeil et d'Evry : pour avis du CTL

La direction, reconnaissant qu'elle ne pouvait pas pousser les murs à Corbeil (!), a décidé que la gestion de la commune de RIS serait transférée à Evry.

- 4 emplois (1B et 3C) vont être transférés du SIP de Corbeil Nord au SIP d'Evry.

- 3 emplois (2B et 1C) vont être transférés du SIE de Corbeil au SIE d'Evry.

**Une restructuration de plus qui arrange bien la direction au détriment des collègues !**

Par ailleurs, quel impact pour le PCE de Corbeil qui gère aussi cette commune ? La direction a juste oublié ce service ! A réexaminer...  
**Vote « contre » de tous les élus au CTL.**

**> Le projet de fusion des RAN de Corbeil et d'Evry : pour avis du CTL**

Arguments de la direction : Evry est enclavé dans la RAN de Corbeil, obligation de passer par un mouvement national pour passer de l'une à l'autre, faible attractivité de la RAN de Corbeil, déficitaire, du fait de Grigny... bla bla bla... Quand on veut noyer son chien... !

**On comprend aisément qu'il s'agit pour la direction d'avoir plus de souplesse dans les affectations locales, notamment des ALD : en bref, si des agents ne veulent pas aller sur certains sites ou services... ils iront quand même, grâce à la fusion des deux RAN ! Aucun bénéfice pour les agents, comme le prétend la direction, bien au contraire !**

**Vote « contre » de tous les élus au CTL.**

**> Notification (ou avenant) du cahier de consignes pour les gardiens de Massy, Direction et Corbeil : pour avis du CTL**

Plus qu'un seul gardien pour 2 sites à Corbeil 21 Bis et 75 (temps partagé entre les deux sites, 21Bis le matin et CDIF l'après-midi).

**Un gardien à temps plein sur chaque site étant nécessaire, les élus de la CGT ont voté « contre » (abstention des autres élus).**

**> Bilan de l'expérimentation de la fermeture des services au public les mardis après-midi : pour information**

Seul un mauvais esprit aurait pu penser à priori que ce bilan

serait... très positif ! Ou l'expérience peut-être ?!

Sauf que moins d'un agent sur 2 a répondu au questionnaire de la direction (41 %) ; qu'auraient dû être ciblés essentiellement les agents d'accueil et de caisse ce qui ne fût pas le cas ; qu'aucune analyse plus fine n'a été faite par services pour ceux ayant répondu qu'il y avait un transfert de charges les mercredis et vendredis, etc... : la globalisation arrange bien des choses !

Ce que nous savons, c'est que les collègues sont en souffrance de manque d'emplois, et que ces demi-journées leur permettent de travailler sur toutes leurs autres missions en dehors de l'accueil parce qu'ils n'ont plus le temps de tout faire !

Comme nous l'avons dit à la directrice : si vous demandez à un agent s'il préfère fermer par manque d'emplois, ou ouvrir AVEC les emplois nécessaires à cette mission d'accueil, la réponse serait simple ! **Ouvrir avec les emplois nécessaires, parce que les agents veulent préserver le service public rendu à l'usager, contrairement à la direction et à la DGFIP !**

**> Bilan des transferts de charge engendrés par la fermeture de la caisse de la direction : pour information**

Seul un mauvais esprit... encore ! Et pourtant, dans le détail :

•Paierie + 51 % d'opérations de recettes (op) : pour les scellés judiciaires qui incombaient à la DDFiP, 106 en 2015 contre 1 en 2014 ; 223 op recettes départementales en 2015 contre 154 en 2014.

•Evry municipale : globalement moins d'op de caisse, mais 21 dépôts des régisseurs en 2014, contre 97 en 2015, provenant du transfert de la DDFiP.

•Corbeil-Villabé municipale (rappel, poste ultra déficitaire en emplois !) : + 31% d'opérations de recettes.

•Essonne-Amendes : + 28% d'opérations de recettes.

•Ste Geneviève : + 3% d'opérations de recettes, et 11 approvisionnements de caisse en 2015 contre 0 en 2014, pour l'approvisionnement en fonds de la régie des comptes nominatifs de la maison d'arrêts de Fleury Mérogis, géré auparavant par la caisse de la DDFiP.

•Ris-Orangis : augmentation des ventes de timbres et des dépôts de régisseurs (11 en 2015 contre 2 en 2014).

**De ce bilan chiffré, on aurait pu attendre des décisions de la directrice ? Nada ! Cherchez l'erreur... !** Au-delà du bilan chiffré, nous avons demandé où en était la demande de réunion des personnels impactés que la CGT a déjà formulée plusieurs fois ?  
*Réponse : on ne s'est pas compris ! On ne peut pas réunir tout le monde !*

**Soit ! A charge pour la direction de définir le nombre d'intervenants par service ! Nous avons donc redemandé la convocation d'une telle réunion de travail avec la direction.**

**> Expérimentation d'une caisse sans numéraire à Longjumeau : pour information**

Cette expérimentation a soulevé de nombreuses questions auxquelles la direction n'a souvent pas pu répondre...

- **Combien de paiements effectués par ce poste ?**

*Réponse : on travaille dessus !*

- Comment on fera pour les paiements espèces de titres émis sur un poste et payés sur un autre ?  
*Pas de réponse...*

Par ailleurs, les contribuables qui n'ont pas d'autres moyens de paiement, et souvent les plus fragilisés, devront aller sur un autre poste pour pouvoir payer ; ce qui transférera aussi du travail sur les autres postes.

> Campagne des avis des particuliers en 2015 : pour information

Pour la campagne 2015, nous avons demandé communication du bilan non pas global (sur les 3

années 2013, 2014 et 2015), mais par site : *la direction s'est engagée à nous le transmettre.*

## 2<sup>ème</sup> CONVOCATION DU COMITE TECHNIQUE LOCAL LE 22/03/2016

Pour tous les points de l'ordre du jour du CTL du 10 mars qui avaient obtenu un vote « contre » unanime des élus, la direction avait obligation de reconvoquer un CTL sur ces points.

Petit rappel : normalement, cette deuxième séance doit ainsi permettre à l'administration de présenter de nouveaux projets eu égard aux observations et votes des élus au 1<sup>o</sup> CTL... Bien sûr, la direction n'ayant touché une seule virgule de ses projets, bis repetita : second vote contre de tous les élus présents, dont la CGT !

**En questions diverses, la CGT a redemandé que les fiches de signalement soient à nouveau en première page sur Ulysse 91, pour un accès facilité aux collègues : la direction s'engage à le faire.**

**La CGT a également posé le problème des heures de passage des convoyeurs de fonds :** nous avons demandé que la société Loomis passe aux horaires d'ouverture des postes et non pendant les pauses méridiennes, car il est inacceptable que les caissiers ne puissent prendre leur pause méridienne « obligatoire » de 45 minutes ! *Réponse de la direction : c'est un marché national, et Loomis est la société la moins chère !!!*

**Les agents subissent une fois de plus les conséquences de choix d'économies budgétaires, au détriment de leur droit le plus élémentaire et de fait obligatoire : 45 minutes de pause déjeuner ! C'est une honte, et la CGT ne se contentera pas d'une telle réponse !**

L'application « e-contact » fonctionne uniquement avec Firefox alors que par mesure de sécurité il est fortement recommandé d'ouvrir le portail fiscal avec Internet explorer. La CGT demande que cette application s'ouvre également avec Internet explorer, car vu l'affluence à nos guichets et le manque de personnel, on ne peut plus se permettre de perdre du temps à passer de l'un à l'autre. *La direction nous répond que c'est national : nous lui demandons de faire remonter cette demande à la centrale.*

**Concernant l'expérimentation de la caisse sans numéraire à Longjumeau,** la CGT réaffirme ses inquiétudes quant aux conséquences :

- sur les CFP voisins qui vont devoir faire face à une charge de travail supplémentaire,
- sur les régisseurs des communes et de l'hôpital que gère la trésorerie de Longjumeau,
- sur les régisseurs d'état qui déposaient et ou retiraient des fonds à la trésorerie de Longjumeau
- et aussi sur les débiteurs.

*La directrice (agacée !) a répondu qu'il ne s'agissait pas d'une question diverse, mais d'un point devant être à l'ordre du jour d'un prochain CTL !*

**Comme d'habitude, notre directrice qui adore expérimenter ne se projette jamais sur les conséquences de ses décisions et botte en touche !**

### Informations de la direction

recrutement de 16 « services civiques », 1 par SIP. Ils seront chargés de l'accueil et aideront les contribuables à déclarer sur les bornes internet. Ils auront une

formation pour savoir manipuler l'outil mais pas pour renseigner comment déclarer.

*Voir l'article ci-après sur le « service civique »*

☞ 40 B stagiaires arriveront en octobre et seront affectés pour leur stage en SIP, SIE et trésoreries.

☞ Les services RH doivent étudier la note DG qui ouvre la possibilité de faire des dons de congés à un collègue qui aurait un enfant gravement malade ou handicapé ; idem pour la nouvelle instruction sur la prime de restructuration car elle est complexe.

### A l'ordre du jour du prochain CTL du 13 avril :

- Projet de création du SIP comptable de Corbeil au 01/01/2017
- Projet de fusion des SIP de Palaiseau au 01/01/2017
- Projet de transfert de l'activité du CDIF d'Etampes au SIP d'Etampes et au CDIF de Corbeil avec élargissement du périmètre du PELP et du PTGC à l'ensemble du département au 01/09/2017
- Projet de réorganisation des brigades départementales de vérification au 01/09/2017
- Projet de fermeture de la Recette des Finances au 01/01/2017
- Formation professionnelle : bilan 2015 – Plan 2016
- Incidences sur les pôles CE de Corbeil et de Juvisy (résidence Evry) de l'opération d'ajustement de périmètre concernant la commune de Ris-Orangis
- Tableau de bord de veille sociale

**La CGT consultera les collègues de ces services afin de porter**

leurs revendications sur tous ces sujets... et d'autres !

Comme ça ne suffit pas, lors de l'audience du 11 février dernier, la direction a également livré « quelques » autres projets ou informations :

-l'ARS (Agence Régionale de Santé) envisage la fusion des hôpitaux d'Orsay et de Longjumeau : le transfert des assignations générera des transferts d'emplois

-la fusion des secteurs d'assiette de Juvisy, qui passeraient de 4 à 3

-le transfert de la Formation professionnelle à Des Mazières  
-le retrait des vigiles en février, pour en remettre pendant la campagne IR  
-la fusion des 3 SPF de Corbeil  
-l'étude d'un service départemental d'enregistrement

## COMPTE RENDU DU CDAS DU 29 MARS 2016

1- Approbation du Procès Verbal du CDAS du 11 Décembre 2015.

2-Orientations de l'Action Sociale 2016.

Les objectifs :

- Amélioration de la vie au travail
- Aide aux plus fragiles

Certaines aides et prêts ont été revalorisés (voir documents ALPAF)

3-Spectacle de Noël

Un sondage a été proposé à l'initiative de la CGT afin de mieux orienter le spectacle de fin d'année. Nous remercions les 40% de participants.

La majorité des collègues a privilégié la proximité et la journée du mercredi

Le choix s'est tout naturellement porté sur le spectacle EDS « Il était une fois le cirque » aux Arènes de l'Agora d'Evry, qui aura lieu le 7 décembre 2016 à 16h30.

Le chèque cadeau est maintenu et passe à 25 € par enfant,

4-Budget 2016

Le Budget d'Initiative Locale (BIL) devient le Crédit d'Action Locale (CAL)

Le budget est en augmentation En augmentation : 70 756 € en 2016 pour 67 652 € en 2015.

Le CAL se décompose de la façon suivante :



-Spectacle de Noël (spectacle+chèque cadeau + goûter) = 44 012 € (soit 62% du budget)

-Retraités = 6 600 €

-Coin Repas = 1500 €

-Amitiés Finances = 700 €

-CESF = 4300 €

-Bons Juridiques = 720 €

-Psychologue : 4 454 €

-Nouveaux agents = 1 300 € (les modalités seront définies au prochain CDAS)

Le budget des retraités est en augmentation de 600 €.

Les coins repas: Ils ne concernent que les sites sans restaurant administratif  
Il a été rappelé que le matériel est la propriété du CDAS

Le psychologue. L'accord entre la DGFIP et le psychologue prévoit seulement deux consultations par personne et non une psychanalyse à long terme, il faut garder au maximum les vacations pour des événements collectifs.

5 - Les sorties du CDAS

Trois sorties au quotient familial ont été retenues :

- Un jour en Baie de Somme
- Une journée au château de Guédelon
- La légende Buffalo Bill (Parc Disney)

Nous avons privilégié 3 journées à tarifs « abordables » pour 120 personnes à une seule sortie de 2 jours pour seulement 40 personnes !

Les représentantes CGT Finances Publiques, Pascale DEL DUCA et Nadia SEKROUF

## BILLETS D'HUMEUR



*\* PETITE ANNONCE ☺*

*« Donne 1 DDFiP contre embauche de nombreux personnels pour recréer des services ! »*



## LE « SERVICE-CIVIQUE »

Lu sur le site de la ville d'Evry :

« Le service civique vous permet de devenir volontaire auprès d'une association ou d'une collectivité territoriale pendant 6 à 8 mois. Cette expérience est particulière : ce n'est ni un emploi, ni du bénévolat ; c'est un temps à part qui vous permet de **vous investir sur le long terme pour une cause qui vous tient à cœur, (...)**. Le Service civique est l'occasion d'être utile et d'apprendre. (...)

1°) Merci de « permettre » à un jeune de devenir volontaire !!! Petit rappel du dictionnaire : Volontaire : qui se fait délibérément. Pas de permission, non ?

2°) « l'occasion d'être utile et d'apprendre » : parce que le jeune, il ne sait pas comment se rendre utile ? Il n'est pas sensé « apprendre » dans les cadres organisés prévus pour cela : l'école, l'apprentissage ?...

3°) Effectivement, ce n'est pas un emploi ! Pas même un CDD, encore plus précaire, encore moins payé !

Avec une indemnité fixe de **467,34 euros net par mois**, le site **Studyrama.com** ose ce commentaire :

« Le Service Civique n'est pas un emploi, mais il est prévu un système de rémunération permettant au volontaire d'être indépendant financièrement, de subvenir un minimum à ses besoins et d'accomplir son service dans des conditions correctes. » (souligné par le rédacteur).

**Etre indépendant financièrement avec 467,34 euros net par mois ?!!!**

**Subvenir un minimum à ses besoins : c'est à cela que certains prétendent réduire les aspirations de la jeunesse ?!**



## A CEUX QUI AIMERAIENT SUREMENT LE RETOUR A L'ESCLAGE

**NON**, les jeunes comme les salariés du public et du privé ne font pas l'aumône !

**ILS** veulent de vrais emplois avec de vrais salaires !

**NON**, ils n'acceptent pas le retour à plus d'un siècle en arrière de leurs droits avec la liquidation en cours du Code du Travail avec la loi El Khomri !

**OUI**, tous ensemble, ils continueront à manifester, pour obtenir le retrait pur et simple de cette loi, pour préserver leurs droits d'aujourd'hui, et leur avenir !

## C'EST A LIRE

Notre collègue Leila SOUIDI (CHESSERON), en poste au PRS d'Evry, a publié un livre de recueils, "**Amel et ses sœurs**" (Editions Mélibée)

Les histoires de ce recueil, glanées au fil des ans, racontent un quotidien vécu par des femmes et refoulé au plus profond d'elles-mêmes, car « ce n'est pas convenable ». Elles parlent d'une société où les relations familiales et sociales au sens large pèsent de tout leur poids sur l'existence des femmes et des hommes.

À travers cette série de personnages féminins, l'auteure a voulu faire apparaître une façon de vivre.

Vous pouvez la contacter au PRS, ou lui envoyer un message, elle se fera un plaisir de vous envoyer son livre (au tarif de 18€).

Et aussi en librairie, à la FNAC....

## NE RESTEZ PAS ISOLÉS

Syndiquez-vous à la CGT !

**Et aussi, toutes les informations de notre section sur notre site internet :**

**<http://www.financespubliques.cgt.fr/91/>**